Réception par le préANNEXE2MODIFICATION TARIFS ACM MERCREDIS/VACANCES/SEJOURS

ACM de l'Arinella, du Centre Ancien et de Charpak Tarifs appliqués avant le 1er janvier 2025

TARIFS A LA JOURNEE TEMPS PERISCOLAIRE				
	MERCREDIS			
Quotient Familial	Participation Famille			
0 à 330	5,00 €			
331 à 470 6,00 €				
471 à 534 6,00 €				
535 à 579 7,00 €				
580 à 650	8,00 €			
651 à 1000	9,00 €			
sup à 1000 10,00 €				
Non allocataire 11,00 €				

ACM de l'Arinella, du Centre Ancien et de Charpak Tarifs à appliquer à partir du 1er janvier 2025

TARIFS A LA JOURNEE TEMPS PERISCOLAIRE				
MERCREDIS				
Quotient Familial	Participation Famille			
QF de 0 à 330	5,00 €			
QF de 331 à 470	6,00 €			
QF de 471 à 534	6,00 €			
QF de 535 à 579	7,00 €			
QF de 580 à 700	8,00 €			
QF de 701 à 1000	QF de 701 à 1000 9,00 €			
QF sup à 1000	10,00 €			
Non allocation 11,00 €				

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préANNEXE2MODIFICATION TARIFS ACM MERCREDIS/VACANCES/SEJOURS

Grille tarifaire Tarifs appliqués avant le 1er janvier 2025

TARIFS A LA JOURNEE				
VACANCES				
Quotient familial Participation Famille (hors Aide aux temps libres) Participation Famille les conditions d'attribution des Aides Financières octroyées par la CAF)				
0 à 331	5,00 €	1,00 €		
331 à 534	6,00 €	1,50 €		
535 à 579	7,00 €	4,00 €		
580 à 650	8,00 €	5,00 €		
651 à 1000	9,00 €			
sup à 1000	10,00 €	10,00 €		
Non allocataire	11,00 €	11,00 €		

Grille tarifaire à appliquer à partir du 1er janvier 2025

TARIFS A LA JOURNEE VACANCES				
	Participation Famille			
Quotient Familial	Hors Aide aux temps libres	Aide aux temps libres déduites		
QF de 0 à 330	5,00 €	1,00 €		
QF de 331 à 470	6,00 €	1,50 €		
QF de 471 à 534	6,00 € 3,00 €			
QF de 535 à 579	7,00 € 4,00 €			
QF de 580 à 700	8,00 €	5,00 €		
QF de 701 à 1000	9,00 €			
QF sup à 1000	10,00 €			
Non allocation	11,00 €			

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02B-212000335-20250213-2025010217modif-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préANNEXE2MODIFICATION TARIFS ACM MERCREDIS/VACANCES/SEJOURS

<u>Tarifs appliqués à la participation des familles pendant les séjours pour les familles habitant Bastia avant le 01.01.2025</u>

TARIFS SEJOUR A LA JOURNEE				
Séjour (hors Aide aux Temps Libres)		Séjour (avec ATL)		
Quotient Familial	Participation Famille	Participation famille Participation CAI		
0 à 330	16	4	12	
331 à 470	20	10 10		
470 à 650	24	18	6	
Supérieur à 650	28	28	0	
Non Allocataire	30	30 0		

TARIFS SEJOUR POUR 5 JOURS / 4 NUITS				
Séjour (hors Aide aux Temps Libres)		Séjour (avec ATL)		
Quotient Familial	Participation Famille	Participation famille Participation CAF		
0 à 330	80	20	60	
331 à 470	100	50 50		
470 à 650	120	90	30	
Supérieur à 650	140	140 0		
Non Allocataire	150	150 0		

TARIFS SEJOUR POUR 3 JOURS / 2 NUITS				
Séjour (hors Aide aux Temps Libres)		Séjour (avec ATL)		
Quotient Familial	Participation Famille	Participation famille Participation CAF		
0 à 330	48	48	0	
331 à 470	60	60 0		
470 à 650	72	72	0	
Supérieur à 650	84	84 0		
Non Allocataire	90	90 0		

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02B-212000335-20250213-2025010217modif-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préANNEXE2MODIFICATION TARIFS ACM MERCREDIS/VACANCES/SEJOURS

Tarifs appliqués à la participation des familles pendant les séjours pour les familles habitant Bastia au 01.01.2025

TARIFS SEJOUR A LA JOURNEE				
Séjour (hors Aide aux 1	Séjour (a	vec ATL)		
Quotient Familial	Participation Famille	Participation famille	Participation CAF	
0 à 330	16	4	12	
331 à 470	20	10	10	
470 à 700	24	18	6	
Supérieur à 700	28	28	0	
Non Allocataire	30	30	0	

TARIFS SEJOUR POUR 5 JOURS / 4 NUITS				
Séjour (hors Aide aux T	Séjour (a	vec ATL)		
Quotient Familial	Participation Famille	Participation famille	Participation CAF	
0 à 330	80	20	60	
331 à 470	100	50	50	
470 à 700	120	90	30	
Supérieur à 700	140	140	0	
Non Allocataire	150	150	0	

TARIFS SEJOUR POUR 3 JOURS / 2 NUITS					
Séjour (hors Aide aux 7	Séjour (avec ATL)				
Quotient Familial	Participation Famille	Participation famille	Participation CAF		
0 à 330	48	48	0		
331 à 470	60	60	0		
470 à 700	72	72	0		
Supérieur à 700	84	84	0		
Non Allocataire	90	90	0		